Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques



### Portail employé Web - Médisolutions

Afin de vous permettre d'accéder à votre portail employé web, nous avons créé cet outil de référence, étape par étape! En quelques clics, vous aurez accès à votre horaire de travail ainsi que vos relevés de paie.

Pour toutes questions concernant la connexion à votre portail web, n'hésitez pas à vous référez à la technicienne aux ressources humaines de votre établissement!

Code d'utilisateur et mot de passe

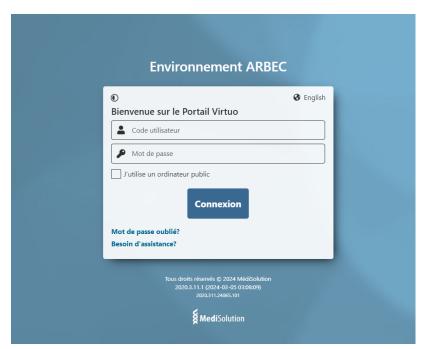
Vous recevrez prochainement les informations concernant votre code d'utilisateur et votre mot de passe. Vous devrez modifier lors de votre premier utilisateur du portail.

Accéder au portail web - Virtuo de Médisolutions

Afin d'accéder au portail employé web de Virtuo, vous devrez suivre l'URL suivant :

https://groupesantearbec.medisolution.com/portail/home/app/login

Vous serez ainsi dirigé vers la page d'accueil du portail web :







Vous pourrez donc inscrire votre code d'utilisateur ainsi que votre mot de passe. Si vous utilisez l'ordinateur à votre disposition dans la salle des employés, nous vous recommandons de cochez la case J'utilise un ordinateur public.



#### Première connexion

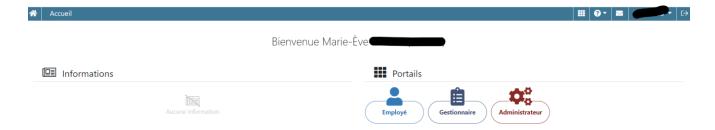
À votre première connexion, vous devrez confirmer votre identité à l'aide d'une série de question, générées aléatoirement, sur vos informations personnelles. Ces informations servent à valider votre identité à l'aide des informations à votre dossier. Assurez-vous d'avoir en main les documents suivants, soient votre numéro d'assurance sociale et numéro d'assurance maladie, comme ceux-ci pourraient vous être demandé.

#### Page d'accueil

Lorsque vous serez connectés, vous serez dirigé vers la page d'accueil du portail web.

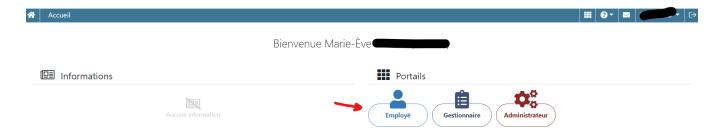






Selon votre statut d'utilisateur, vous aurez accès au portail « Employé », « Gestionnaire » ou « Administrateur ».

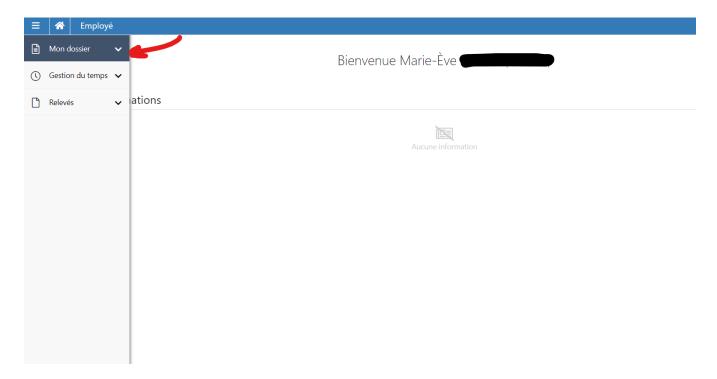
Dans la majorité des cas, vous aurez uniquement accès au portail « Employé ». Vous pourrez cliquer sur le bouton *Employ*é afin d'accéder à votre portail.







Pour accéder à votre dossier, votre horaire de travail et vos relevés de paie, vous devrez cliquer sur le ruban à la droite complète de l'écran :



### Mon dossier – Vos renseignements

Lorsque vous cliquerez sur Mon dossier, vous aurez accès à vos renseignements personnels :

- Affectations
- > Absences de longue durée
- > Primes au dossier
- Diplômes

Cette section est à des fins de consultations seulement – pour toutes demandes de modifications ou questions, veuillez vous référer à la technicienne aux ressources humaines de votre site.

Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques

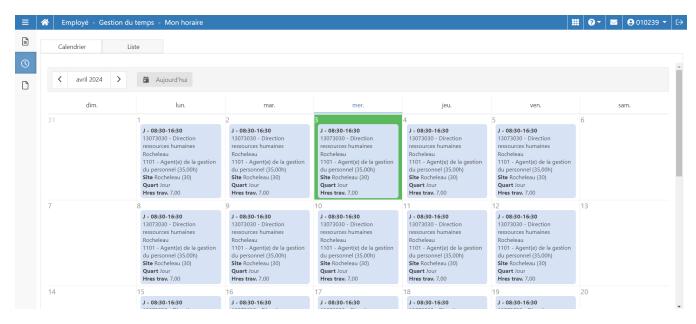


#### Gestion du temps - Mon horaire

Lorsque vous cliquerez sur Gestion du temps, vous aurez accès à votre horaire de travail :



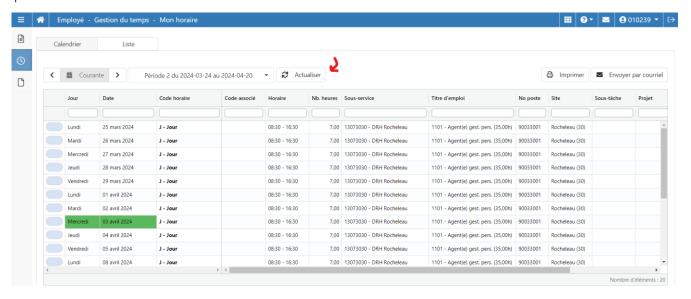
En cliquant sur ce bouton, vous pourrez accéder au calendrier de votre horaire de travail :







Vous pourrez visualiser votre horaire en calendrier ou en liste de tous vos quarts, selon votre préférence. Si vous passer de la vue *Calendrier* à la vue *Liste*, vous devrez cliquer sur actualiser pour vous assurer d'avoir toutes les données.



Vous aurez également la possibilité d'imprimer votre horaire ou de vous l'envoyer par courriel.

#### Relevés – Relevé de paie

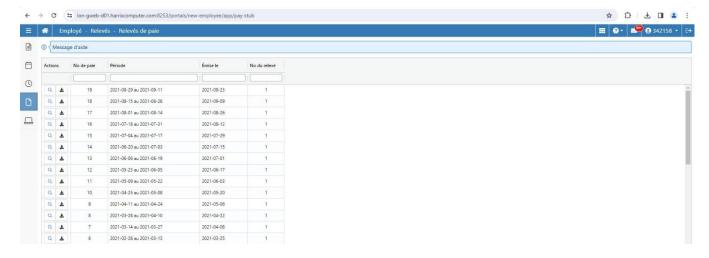
Bonne nouvelle! Grâce au portail web de Médisolutions, vous aurez accès à vos relevés de paie.



Vous pourrez consulter vos relevés à même le portail, ou choisir de les télécharger sur votre appareil. Voici un aperçu de la disposition des relevés de paie sur le portail web de Virtuo :



Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques



#### Informations supplémentaires

Pour toutes informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter votre gestionnaire ou la technicienne aux ressources humaines de votre établissement.